



INFORMATION SUR LES RISQUES ET LES ASSURANCES LIES A L'ACTIVITE EQUESTRE

Date de l'activité : H	eure:	
Nom :	Prénom :	
(Le cas échéant) Représentant lé	gal de	
Téléphone :	Mail :	
Coordonnées de la personne à	contacter en cas d'incident :	
Nom:	Tél:	*

Je soussigné, client du Parc Equestre du Touquet-Paris-Plage (gestion assurée par Le Touquet & Co), atteste avoir été informé que l'activité d'équitation ou toutes autres activités connexes auxquelles je (ou la personne dont je suis responsable) désire me (se) livrer auprès du Parc Equestre du Touquet-Paris-Plage, représente un danger potentiel pour moi comme pour les autres.

J'atteste être titulaire, ou la personne dont je suis responsable, d'une police d'assurance couvrant ma (sa) responsabilité civile en cas de dommage causé à autrui.

J'atteste avoir été informé que compte tenu des risques inhérents à la pratique de l'équitation, il existe un intérêt particulier à souscrire un contrat d'assurance complémentaire à ma responsabilité civile couvrant les dommages corporels auxquels cette pratique sportive peut m'exposer, ou exposer la personne dont je suis responsable.

Le Parc Equestre est titulaire d'une police d'assurance couvrant sa propre responsabilité civile : Aréas Assurances Assurfin RC Collectivités N°0R206455 dont les caractéristiques sont décrites au verso du présent document.

*Les données personnelles collectées par Le Touquet & Co pour son fichier client, seront uniquement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client. Conformément au décret n°2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à : Le Touquet & Co – Hôtel de ville- Boulevard DALOZ 62520 LE TOUQUET-PARIS-PLAGE. Le client peut également, pour des motifs légitimes s'opposer au traitement des données le concernant.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



LE TOUQUET&CO

Hôtel de ville - Bld Daloz 62520 Le Touquet-Paris-Plage T +33 (0)3 21 06 72 72 - contact@letouquet.com RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380

Code NAF: 93.11Z SIRET: 847 715 380 00014

TVA Intra: FR 55 847 715 380







CARACTERISTIQUES DE LA POLICE D'ASSURANCE DU PARC EQUESTRE DU TOUQUET-PARIS-PLAGE

Le Touquet & Co est assuré en responsabilité civile et risques annexes auprès de la compagnie Aréas Assurances d'un contrat d'assurance Assurfin RC Collectivités N° OR206455 par l'intermédiaire de la compagnie Paris Nord Assurances Services (PNAS) 159 rue du Faubourg Poissonnière 75 009 PARIS.

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que peut encourir l'assuré en raison des accidents corporels et/ou matériels causés à autrui et notamment du fait des installations sportives du Parc Equestre.

Montant des garanties et des franchises :

Responsabilité Civile Générale (par sinistre) (y compris RC Exploitation, RC après travaux, RC après livraison et RC des compétences transférées)

Tous dommages confondus: 15.000.000 €

DONT:

-Faute inexcusable : 2.500.000 €/an

-Dommages matériels et immatériels confondus :

4.500.000 € Franchise: 400 €

DONT:

Dommages immatériels non consécutifs : 1.200.000 €

Franchise : 400 €

-Dommages résultant de pollution et d'atteintes à

l'environnement : 1.500.000 €/an

DONT

RC Environnementale, frais de prévention et frais

d'urgence : 200 000 € Franchise 400 €

--Biens confiés/RC dépositaire : 100.000 € /an

Franchise 200 €

-Dommages aux biens du personnel : 30 000 €

Franchise 100 €

-RC du fait des compétences transférées/ RC Urbanisme

Tout dommages confondus : 1.500.000 €/sinistre

Franchise 400 € et 3.000.000 €/an

-RC après travaux, RC après livraison, RC professionnelle

Tous dommages confondus : 3.000.000 €/an

Franchise: 400 €

-RC après travaux, RC après livraison, RC professionnelle

Tous dommages confondus ::3.000.000 €/an

Franchise 400 €

-Accidents et dommages subis par le Maire, ses adjoints, les

élus, les conseillers municipaux ou délégués

Spéciaux : 3.000.000 €

-Recours de l'état en cas d'actes de violence 1.200.000 €/an

-RC personnelle des régisseurs : 200.000 €/an

-Défense et recours/Protection juridique :

Garanties accordées à concurrence des honoraires et frais

engagés

Les exclusions de garanties :

Exclusions générales applicables à l'ensemble des risques :

- -Les dommages résultant d'une faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré ;
- -Les dommages causés par les installations ou fournitures ayant motivé préalablement à leur survenance et avant réception, des réserves justifiées d'un organisme de contrôle de qualité, si le sinistre a pour origine la cause même de ces réserves ; mais la garantie du contrat est acquise à l'assuré pendant l'exécution des travaux destinés à la levée des réserves ;
- -Les dommages causés par des phénomènes naturels ayant les caractères de la force majeure ;
- -Les dommages matériels et immatériels causés par un incendie, une explosion, ayant pris naissance dans les locaux dont l'assuré est propriétaire, locataire ou occupant, à l'exception de ceux mis temporairement à sa disposition pour une durée consécutive inférieure à 60 jours en cas d'insuffisance ou d'absence de contrat spécifique incendie ;
- -Les dommages survenant au cours ou à l'occasion de compétitions ou de leurs essais lorsque l'assuré agit en qualité de concurrent ou d'organisateur et pour lesquels une assurance spécifique doit être souscrite dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur ;
- -Les dommages immatériels non consécutifs causés par un assuré à un autre assuré.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »



LE TOUQUET&CO

Hôtel de ville - Bld Daloz 62520 Le Touquet-Paris-Plage T +33 (0)3 21 06 72 72 - contact@letouquet.com RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380

Code NAF: 93.11Z SIRET: 847 715 380 00014

TVA Intra: FR 55 847 715 380